

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**THEATRE DE LA TETE
NOIRE**

31 décembre 2013

ASSOCIATION THEATRE DE LA TETE NOIRE

144 ancienne route de Chartres

45770 SARAN

SIRET : 332 278 431 00017

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

ASSOCIATION THEATRE DE LA TETE NOIRE**144 ancienne route de Chartres****SIRET : 332 278 431 00017**

..*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association du Théâtre de la Tête Noire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

9

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II de l'annexe relative aux « règles et méthodes comptables » qui précise notamment la situation négative en fonds propres de l'association à la clôture de l'exercice et le maintien du principe de continuité d'exploitation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note relative aux « règles et méthodes comptables » de l'annexe indique que le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels clos le 31 décembre 2013.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard, notamment le budget prévisionnel et les prévisions de trésorerie pour 2014.

1)

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 11 avril 2014
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM SCC


V. DOLIGÉ

Associé Responsable Technique

THEATRE DE LA TETE NOIRE144 Ancienne route de Chartres
45770 saranDurée N: 12
Durée N-1: 12**BILAN SIMPLIFIE**

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres	62252	62252		27668
Immobilisations corporelles	32231	25097	7 134	2743
Immobilisations financières				500
Total	94 483	87 349	7 134	30 911
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	572		572	2884
Créances : Clients et comptes rattachés	1316		1 316	13319
Autres créances	78057		78 057	79420
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	951		951	6062
Charges constatées d'avance	6226		6 226	5953
Total	87 122		87 122	107 638
Total de l'actif	181 605	87 349	94 256	138 549

Passif	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres orig. art. vivants)		
Report à nouveau	- 41137	- 54910
Résultat de l'exercice	- 22671	13773
Provisions réglementées		9445
Total	- 63 808	- 31 692
Provisions pour risques et charges		7800
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	10000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54	435
Fournisseurs et comptes rattachés	20987	16429
Autres dettes	122119	127403
Produits constatés d'avance	4904	18172
Total	158 064	162 439
Total du passif	94 256	138 547

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	2 525
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	20 796
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	8 546
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	1 228

9

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable		31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises, (dont export :)		2118	2090
Production vendue de biens			
Production vendue de services		114254	115486
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d' exploitation reçues		557658	568000
Autres produits		6335	52547
Total des produits d' exploitation		680 365	738 123
Achats de marchandises		23906	17508
Variation de stock (marchandises)			
Achats matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres charges externes:		158833	143084
Crédit-bail mobilier			
Crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)	85	23 703	8284
Rémunérations du personnel		301974	346616
Charges sociales		146855	167098
Dotations aux amortissements		30760	36720
Dotations aux provisions			
Autres charges: Dont provisions fiscales implant. commerciales à l' étranger			
Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles		15747	16726
Total des charges d' exploitation		701 778	736 036

Résultat d' exploitation	- 21 413	2 087
Produits financiers	238	541
Produits exceptionnels	18688	11807
Charges financières	248	572
Charges exceptionnelles	19936	90
Impôts sur les bénéfices		
Bénéfice ou perte	- 22 671	13 773

Résultat fiscal	Bénéfice	Déficit
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Divers:		
intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.		
Ecart / OPVCM		
Entreprise nouvelle		
ZFU		
ZRR		
Reprise ent. diff.		
Jeune ent.inov.		
Pôle compet.		
Zone restruct. défense		
Divers, dont: ZFA 44 quaterdecies		
Invest. outre-mer		
créance due au report en arrière du déficit		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		22 671
Déficit de l' exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables, dont imputés sur le résultat	16 662	16 662
Résultat fiscal après imputation des déficits		39 333

Primes et cotisations comp.facultatives		Numéro du CGA		
Montant TVA collectée	10 413	Cotisations personnelles exploitant		
Montant TVA déduc. /biens et services	15 216	Montant prélèvs personnels march.		
Effectif moyen personnel	9	- dont apprentis	- dont handicapés	Effectif affecté activité artisanale

ASSOCIATION THEATRE DE LA TETE NOIRE**144 ancienne route de Chartres****SIRET : 332 278 431 00017**

..*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

D

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Orléans, le 11 avril 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



V. DOLIGÉ

Associé Responsable Technique